

Monsieur Daniel LE FOLL

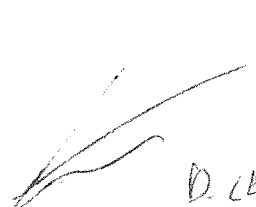
MAIRIE DE VILLABE
Hôtel de Ville
91100 VILLABE

Fait à Corbeil-Essonnes
Le 13 août 2026

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à l'acquisition du BIEN sis à VILLABE (91100) 21 sentier de l'Ormeteau réalisée ce jour, je vous donne mon accord et m'engage à rétrocéder à la commune, à première demande, la quote-part m'appartenant de la parcelle cadastrée AC numéro 384 d'une superficie de 01a 50ca moyennant le prix symbolique d'UN EURO (1 euro).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

 le 13/08/2026
D. LE FOLL